



Note de conjoncture

EFFECTIFS ET DEPENSES DES BENEFICIAIRES DE LA CMU-C

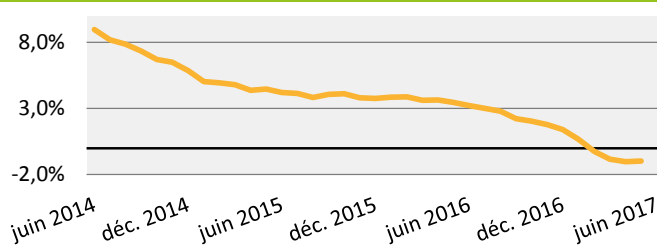
LES EFFECTIFS DES BENEFICIAIRES DE LA CMU-C EN JUIN 2017

Les effectifs de la CMU-C sont estimés à 5,45 millions au mois de juin 2017, pour l'ensemble du territoire. Ils sont en baisse de 1 % par rapport à juin 2016 : la diminution amorcée en mars 2017 se poursuit. Ce ralentissement provient du régime général : - 1,8 % sur l'ensemble du territoire, dont - 1,1 % en métropole et - 7,1 % dans les Dom, alors que la progression de la CMU-C se maintient au régime des indépendants (6,8 %) et au régime agricole (2,2 %).

| Effectifs des bénéficiaires de la CMU-C au 30 juin 2017 | | | |
|---|-----------|--------|--------|
| Régime d'attribution | Métropole | DOM | Total |
| Tous régimes * | 4,87 M | 0,59 M | 5,45 M |
| Évolution sur 6 mois | -0,5% | -3,5% | -0,9% |
| Évolution sur un an | -0,2% | -6,6% | -1,0% |
| Régime général | 4,30 M | 0,55 M | 4,84 M |
| Évolution sur 6 mois | -1,0% | -3,8% | -1,3% |
| Évolution sur un an | -1,1% | -7,1% | -1,8% |

*Dont 0,58 million de bénéficiaires gérés par les organismes complémentaires

Taux d'évolution des effectifs de la CMU-C de juin 2014 à juin 2017, pour l'ensemble des régimes et du territoire



Données provisoires : avril, mai, juin 2017 – Source : tous régimes

LES DEPENSES POUR LA PART CMU-C DU REGIME GENERAL EN JUIN 2017

En juin 2017, la dépense complémentaire de soins prise en charge pour les bénéficiaires de la CMU-C au régime général représente 1,82 Md€ (dépense en trésorerie). Le coût moyen par bénéficiaire s'établit à 411 € pour l'ensemble du territoire, soit 412 € en métropole et 400 € dans les Dom. Il est en diminution de 2,6 % sur une année complète mobile.

Les taux d'évolution du coût moyen pour la ville et pour l'hôpital tendent à se rapprocher (- 2,5 % vs - 3 %), après avoir atteint un pic de 5,5 points d'écart en juillet 2016. Les soins de ville diminuent désormais nettement plus lentement que l'hôpital (- 0,9 % vs - 6,4 %).

Le Fonds CMU-C suit l'évolution mensuelle du ticket modérateur de huit postes de soins de ville* pour le régime général, tous assurés confondus. Depuis juin 2016, les courbes d'évolution de ces prestations pour l'ensemble du régime et pour le coût moyen CMU-C présentent des trajectoires similaires, la CMU-C restant en deçà. En juin 2017, l'évolution pour ces huit postes est en baisse de 0,5 % pour l'ensemble du régime et de 2,8 % pour la CMU-C.

*Honoraires des généralistes, honoraires des spécialistes, honoraires dentaires, honoraires paramédicaux & sages-femmes libérales, médicaments, dispositifs médicaux, frais de transport, analyse et biologie

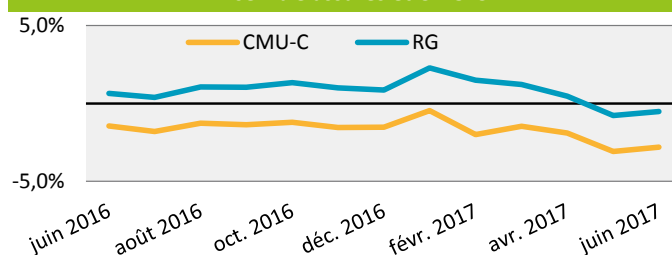
Dépenses des 12 derniers mois en trésorerie au 30 juin 2017 – Régime général – Métropole et Dom

| Lieu | Dépenses 12 derniers mois | Indices ACM* | Coût unitaire** | Évolution du coût unitaire |
|---------|---------------------------|--------------|-----------------|----------------------------|
| Ville | 1 355 M€ | -0,3% | 305 € | -2,5% |
| Hôpital | 466 M€ | -0,9% | 105 € | -3,0% |
| Total | 1 821 M€ | -0,4% | 411 € | -2,6% |

* ACM : année complète mobile

** Coût unitaire : rapport entre la dépense complémentaire et l'effectif moyen annuel des ressortissants de la CNAMTS et des SLM dont la CMU-C est gérée par le régime obligatoire (4,43 M de bénéficiaires), Métropole et Dom

Évolution du ticket modérateur pour 8 postes soins ville au régime général Ensemble assurés et CMU-C



EFFECTIFS DES BENEFICIAIRES DE LA PUMA AU TITRE DU RSA EN MARS 2017

Fin mars 2017, 1,66 million de personnes sont affiliées à l'assurance maladie sur critère de résidence au titre du RSA et ont un droit à la CMU-C. Ce chiffre est en baisse de 5,4 % par rapport à mars 2016. Les trois quarts des affiliés ont recours à la CMU-C (77,5 %) et ces recourants représentent 23 % des bénéficiaires de la CMU-C.

EFFECTIFS DES BENEFICIAIRES DE L'ACS

LES EFFECTIFS DES BENEFICIAIRES DE L'ACS AU 30 JUIN 2017

La délivrance des attestations par les caisses d'assurance maladie continue de progresser : à fin juin 2017, sur les douze derniers mois (en année complète mobile), le nombre de personnes ayant reçu une attestation ACS s'établit à 1,51 million, soit une hausse de 5,7 % en référence aux douze mois précédents. Sur les cinq premiers mois de l'année, la hausse est de 6,0 % en période comparable à l'année précédente.

Le nombre de personnes couvertes par un contrat ACS A, B ou C s'établit à 1 155 400 à fin juin 2017 (stock). Après avoir progressé rapidement, ce chiffre a été pour la première fois en baisse en janvier 2017 (- 11 100 personnes). Il est toutefois reparti à la hausse les mois suivants : février (+ 7 500 personnes), mars (+ 15 700 personnes), avril (+ 10 800 personnes), mai (+ 9 000 personnes) et juin (+ 7 200 personnes).

Depuis juillet 2016, on observe une certaine stabilité du flux des entrants : plus de 85 000 personnes entrent en moyenne chaque mois dans le dispositif (nouveaux entrants et renouvellements).

Depuis la mise en place de leur suivi (août 2016), les sorties ont rejoint progressivement le niveau des entrées. En janvier 2017, elles ont même dépassé les entrées (cf. supra).

Le taux d'utilisation est stable, oscillant entre 76 % et 77 %.

La répartition des personnes protégées par type de contrat n'évolue quasiment pas dans le temps : à fin juin 2017, le contrat C reste prédominant puisqu'il regroupe à lui seul 40 % des utilisateurs. Plus des trois quarts des personnes sont couvertes par un contrat de niveau supérieur (contrat C) et / ou intermédiaire (contrat B).

| Suivi des effectifs des utilisateurs d'attestations ACS | | | | | |
|---|---------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|---------|
| Mois | En milliers | | | | En taux |
| | Souscription contrat ACS (flux) | Sorties contrats ACS (flux) | Contrats ACS en cours (stock) | Évolution mensuelle (stock) | |
| 31/01/17 | 102 | 113 | 1 105 | -11 | 75,5% |
| 28/02/17 | 87 | 79 | 1 113 | 7 | 75,0% |
| 31/03/17 | 90 | 74 | 1 128 | 16 | 76,1% |
| 30/04/17 | 83 | 72 | 1 139 | 11 | 76,1% |
| 30/05/17 | 79 | 70 | 1 148 | 9 | 77,1% |
| 30/06/17 | 90 | 83 | 1 155 | 7 | 76,8% |

| Nombre de personnes protégées par un contrat ACS au 30 juin 2017 (stock en milliers) | | | | |
|--|-----|-----|-----|-------|
| | A | B | C | Total |
| Nombre | 266 | 427 | 463 | 1 155 |

Source : 11 groupements gestionnaires de l'ACS

TAXE DE SOLIDARITE ADDITIONNELLE

ASSIETTE ET RENDEMENT DE LA TAXE DE SOLIDARITE ADDITIONNELLE FINANÇANT LE FONDS CMU-C AU PREMIER SEMESTRE 2017

L'assiette de la TSA, tous attributaires confondus est en hausse de 2,3% au premier semestre 2017. Parmi les huit assiettes constitutives de la TSA, les garanties « contrats classiques responsables » représentent 89 % de l'assiette totale.

L'assiette de la TSA finançant le Fonds CMU-C est en hausse de 6,2 % au premier semestre 2017, dont + 2,7 % au titre de l'évolution à champ constant de l'assiette affectée en 2016. L'élargissement de l'assiette découlant de la LFSS 2017 correspond à un montant de 640 millions d'euros (contrats 1^{er} euro et contrats IJ).

L'évolution « à périmètre constant 2016 » de + 2,7 % est dynamique. L'acquis de croissance de cette assiette s'établit ainsi à + 1,4 % à fin juin 2017.

La recette de TSA affectée au Fonds CMU-C est en hausse de 26,8 % par rapport au premier semestre 2016, soit un rendement supplémentaire de 306 millions d'euros. Cette hausse très importante découle essentiellement des effets de la LFSS 2017, la recette supplémentaire s'établissant à 275 millions d'euros (article 34, LFSS 2017).

| Évolution de l'assiette de la TSA finançant le Fonds CMU-C entre le S1 2016 et le S1 2017 | | | |
|---|-----------|-----------|-----------|
| | S1 2016 | S1 2017 | Évolution |
| Assiette TSA finançant le Fonds CMU-C | 18 201 M€ | 19 334 M€ | 6,2% |
| Dont champ constant assiette 2016 | 18 201 M€ | 18 693 M€ | 2,7% |
| Dont élargissement assiette aux contrats 1 Euro et IJ | — | 641 M€ | — |
| Évolution du montant de la TSA affecté au Fonds CMU-C entre le S1 2016 et le S1 2017 | | | |
| | S1 2016 | S1 2017 | Évolution |
| Rendement TSA finançant le Fonds CMU-C | 1 141 M€ | 1 447 M€ | 26,8% |
| Dont rendement taux constant 2016 (6,27 %) | 1 141 M€ | 1 172 M€ | 2,7% |
| Dont rendement TSA hausse de taux | — | 261 M€ | — |
| Dont élargissement assiette aux contrats 1 Euro et IJ | — | 14 M€ | — |

Source : Télédéclarations des OC auprès de l'URSSAF Ile-de-France, Fonds CMU-C